

Communiqué de presse

31 octobre 2007

Elargissement et renforcement de l'Aide sportive

Le Conseil de fondation de l'Aide sportive demande au Comité exécutif de Swiss Olympic d'unifier la direction de la promotion de la relève sportive suisse.

Sur la base du concept actuel, l'Aide sportive est par ailleurs responsable, sous sa propre marque, de la collecte de fonds dans le domaine «Swiss Olympic Talents».

Le Conseil de fondation a, lors de sa réunion du 6 novembre 2006, mis sur pied un groupe de travail composé de membres du Conseil de fondation, ainsi que des directeurs de l'Aide sportive et de Swiss Olympic, dans le but d'analyser la collaboration de Swiss Olympic et de l'Aide sportive et d'élaborer une proposition d'optimisation de la collecte de fonds en faveur de la relève du sport suisse.

En s'appuyant sur les conclusions de ce groupe de travail, le Conseil de fondation de l'Aide sportive suisse a décidé, lors de sa séance du 29 octobre 2007, du positionnement futur de l'Aide sportive en général et d'une collaboration plus étroite avec Swiss Olympic, en particulier afin de pouvoir soutenir de façon encore plus ciblée les athlètes formant la relève.

Gestion stratégique unifiée de la promotion de la relève sportive suisse grâce à la nouvelle composition du Conseil de fondation et à l'intégration opérationnelle de la fondation à Swiss Olympic en tant que pourvoyeuse de fonds pour l'ensemble de la relève. Concrètement, l'Aide sportive voit ses responsabilités élargies à la collecte de fonds pour le domaine «Swiss Olympic Talents».

L'Aide sportive suisse reste une fondation indépendante, dotée d'une personnalité juridique propre, et de sa propre marque «Aide sportive». Le concept de l'Aide sportive continue à être basé sur les «piliers» suivants:

- Concept de partenariat
- Parrainages et soutien de projets
- Collecte de fonds (donateurs, membres, francs pour la relève, jeu-concours)
- Événements tels que le Superdécathlon, « Nachwuchspreis » (prix de la relève), Soirée Romande

Ainsi, les conditions sont réunies pour:

- Une optimisation des conditions cadres pour la collecte de fonds au profit de la relève du sport suisse
- Le renforcement du rôle et l'élargissement des tâches de l'Aide sportive
- Un renforcement de la marque de l'Aide sportive par un positionnement clair en matière de collecte de fonds pour la relève
- Une intensification de la collaboration et une amélioration de la coordination avec Swiss Olympic

Le Conseil de fondation de l'Aide sportive soumet en conséquence au Comité exécutif de Swiss Olympic, les requêtes suivantes en vue de la session du 23 novembre 2007:

- 1 Réduction du Conseil de fondation à 7 membres et nouvelle nomination au 1^{er} juillet 2008
- 2 Joerg Schild, Président de Swiss Olympic et membre du Conseil de fondation, en tant que nouveau président
- 3 2 membres du Conseil de fondation doivent être proposés au Parlement du sport pour l'élection au Comité exécutif de Swiss Olympic.

Au sujet de l'Aide sportive:

L'Aide sportive est une fondation indépendante qui a pour but la promotion, axée sur les performances, des sportifs de la relève grâce à des contributions financières d'encouragement. Tous les ans, environ 300 athlètes bénéficient d'une aide directe et environ 2500 talents d'une aide indirecte au sein de leurs fédérations respectives. Des sportifs de la relève de 50 disciplines environ sont soutenus. Pour la jeunesse, le sport et la Suisse!

L'Aide sportive suisse a été créée en 1970 par les organisations qui existaient avant la création de Swiss Olympic (Association Suisse du Sport et Comité olympique suisse). Les membres du Conseil de fondation sont élus par les fondateurs.

Interlocuteur

Xavier Blanc
Responsable romand
Tél. 022 8073490
E-mail xavier.blanc@aidesportive.ch